

DES LIMACES ALGÉRIENNES, par M. J. R. BOURGUIGNAT.

Lorsqu'on examine les ouvrages malacologiques spéciaux à l'Algérie, l'on est bien embarrassé sur la classification, la distribution, enfin sur la dénomination des Limaciens de cette vaste contrée. Ces animaux, en effet, ont été, entre tous, les plus mal étudiés, ceux sur lesquels il existe le moins de documents.

Voici le résultat que fournit l'examen des travaux qui ont trait aux Limaces algériennes.

Nous trouvons :

I. Dans Forbes (1) (1838), les espèces suivantes :

« 1° *Limax cinereus*, — gardens near Algiers.

« 2° *Limax* —, with the body rounded, head and tentacula purple-grey, the back with two dark longitudinal stirpes. Shield Yellowish-grey, with two dark longitudinal stirpes, not continuous, with those of the body.
« — Length, an inch and a half. — At Bougia and on the hill of Budjaria near Algiers.

« 3° *Limax* —, with the back sharply carinate, grey; tentacula dusky; shield brownish-white, with grey markings. — Length, one inch. — At Bougia. — Rare. — »

II. Dans Terver, en 1839 (2) :

« 1° *Limace agreste*, — *limax agrestis*, Drap. — Se trouve à Tlemcen, Ain-el-haout, Oran.

« 2° *Limace jayet*, — *limax gagata*, Drap. — Habite Tlemcen, Ain-el-haout.

« 3° *Limace* (sans nom ni description), se trouve à Tlemcen, Ain-el-haout.

« 4° *Limace* (sans nom ni description), se trouve à Oran, à Bougie. »

(1) On the land and Freshw. Moll. of Algier and Bougia, in Ann. of nat. hist. of magaz. zool. Bot. and geol., p. 251.

(2) Catal. Moll. terr. et fluv., etc., du nord de l'Afrique, p. 9.

III. Dans Rossmæssler, in Wagner, en 1841 (1), et dans Morelet, en 1853 (2), les mêmes espèces que celles déjà indiquées par Forbes et Terver, sans aucunes nouvelles indications de localité.

IV. Enfin dans Debeaux, en 1857 (3), seulement la *Limax agrestis*, des jardins de Boghar.

Tels sont les seuls documents scientifiques fournis par les auteurs des faunes algériennes.

Il résulte des travaux que nous venons de citer que l'Algérie posséderait cinq espèces de Limaces, tout en faisant abstraction, bien entendu, des espèces n° 3 et n° 4 du catalogue de Terver, qui ne se trouvent ni nommées ni décrites.

Ces mollusques seraient donc :

- 1° La *Limax cinereus* ;
- 2° — *agrestis* ;
- 3° — *gagates* ;
- 4° — n° 2, de Forbes ;
- 5° — n° 3, de Forbes.

Or, d'après l'examen attentif de nos espèces et après avoir mûrement réfléchi aux caractères attribués par Forbes à ses Limaces n° 2 et n° 3, nous croyons que l'on peut établir ainsi leurs synonymies :

1° La *Limax cinereus* peut être rapportée à notre *Limax Deshayesi* ;

2° La *Limax agrestis* peut être rapportée à notre *Limax nyctelius* ;

3° La *Limax gagates* peut être rapportée à la *Limax gagates* ;

4° La *Limax* n° 2, de Forbes, peut être rapportée à notre *Limax nyctelius* ;

(1) *Reisen in der Regenschaft Algier*, t. II, p. 249.

(2) *Cat. Moll. terr. et fluv. de l'Algérie*, in *Journ. de Conch.*, t. IV, p. 280.

(3) *Cat. Moll. viv. de Boghar*, in *Rev. Soc. agric., sciences et art d'Agen*, t. VIII, p. 320.

5° La *Limax* n° 3, de Forbes, peut être rapportée à notre *Limax scaptobius*.

Le genre *Limax*, comme l'on peut le voir, a donc été bien imparfaitement étudié jusqu'à ce jour, puisque de toutes les espèces indiquées une seule aurait été bien nommée.

Pour nous, si nous sommes en mesure de présenter un travail plus complet sur ces animaux, nous le devons à la générosité de plusieurs naturalistes, parmi lesquels nous aimons à citer nos amis Louis Raymond, Auguste Brondel, officier d'administration de l'intendance militaire à Alger, et le savant M. Deshayes.

C'est grâce, surtout, à l'obligeance de ce dernier que nous pouvons donner la représentation, dans les planches qui accompagnent ce travail, de la plupart des *Limaces* que nous décrivons. M. Deshayes a bien voulu, en effet, nous confier les magnifiques gravures exécutées en 1841 par M. Vaillant, célèbre peintre d'histoire naturelle, et qui étaient destinées au grand ouvrage malacologique sur l'Algérie, que ce savant avait entrepris sous les auspices du gouvernement français. Travail que de fâcheuses circonstances ont fait interrompre, au grand déplaisir des amis de la science.

Les *Limaces* algériennes que nous connaissons sont au nombre de huit, et peuvent être classées de la manière suivante :

A. Cuirasse striée concentriquement.

- 1° *Limax Deshayesi*;
- 2° — *Brondelianus*;

B. Cuirasse chagrinée.

- 3° — *eremiophilus*;
- 4° — *Raymondianus*;
- 5° — *gagates*;
- 6° — *nyctelius*;
- 7° — *subsaxanus*;
- 8° — *scaptobius*.

Voici les descriptions de ces espèces :

LIMAX DESHAYESI (1).

Limax cinereus (2), *Forbes*, *Moll. of Algiers*, etc... in *Ann. hist. Magaz. zool. Bot. and Geol.* — p. 251, décembre 1838.

— — *Morelet*, *Cat. moll. Algérie*, in *Journ. conch.*, t. III, p. 280. 1853.

L. corpore cylindrico, postice breve carinato; — dorso ac lateribus, luteis cinereo, ad pedis marginem evanescente, variegatis, ac rugis dorsalibus valide reticulatis, munitis; — margine pedis lævi, luteo; — subtus luteolo; — tentaculis majoribus cærulescentibus, parvulis violaceis; — clypeo magno, luteo cinereo maculato, concentricè granuloso-striato, postice rostrato, antice paululum bilobato.

Limace à corps cylindrique, terminée par une queue un peu obèse, et brièvement carénée. Dos et flancs d'une couleur jaune, mouchetés de larges taches cendrées, rides dorsales très-prononcées allant toujours en diminuant vers le bord du pied, qui est jaune. Dessous du pied d'un jaune plus pâle. — Grands tentacules assez développés, d'une teinte bleuâtre. Petits tentacules violacés. — Cuirasse grande, à stries concentriques assez distinctes, un peu rostrée postérieurement, bilobée antérieurement, et d'une couleur jaune; ornée de larges taches cendrées.

Longueur de l'animal. 100 mill.

Longueur de l'animal contracté. 55 —

Cette espèce habite les environs de Cherchell (*Deshayes*), — et les jardins qui avoisinent Alger (*Forbes*).

LIMAX BRONDELIANUS (3).

L. corpore elongato-cylindrico, parvulo, postice breviter carinato, aterritimo, subtus griseo-luteolo; — dorso ac lateribus aterritimis, eleganter reticulatis; tentaculis majoribus nigrescentibus, rugoso-tuberculis nigris, ornatis, parvulis pallide nigrescentibus; — clypeo maximo, elongato, antice non adhærente, dilatato, rotundato, postice rotundato, aterritimo ac concentricè striatulo.

(1) *Spicil.*, pl. 1, f. 1-2.

(2) Non *Limax cinereus*, *Müller*, *Verm. hist.*, II, p. 5, 1774, qui est une espèce spéciale à l'Europe.

(3) *Spicil.*, pl. 2, f. 5-7.

Limace de taille assez exigüe, de forme cylindrique allongée, d'une teinte générale très-noire au-dessus et d'un gris jaunâtre en dessous. Extrémité du corps brièvement carénée. Dos et flancs très-noirs. Bord du pied d'une nuance jaune obscure. Rides élégantes et finement réticulées. Tentacules supérieurs allongés, noirâtres et recouverts d'une série de petites éminences tuberculeuses, qui leur donnent un aspect rugueux (voy. pl. 2, fig. 7). — Petits tentacules exigus, d'un noir moins foncé. Bouclier allongé, très-grand, surtout très-dilaté à sa partie antérieure qui n'est point adhérente; partie postérieure arrondie. Le tout d'un noir très-foncé, et strié concentriquement.

Orifice pulmonaire très-postérieur, arrondi, et formant une profonde échancrure au manteau.

Longueur de l'animal contracté. 25 mill.

Longueur — en marche. . . . 40-45 —

Environs d'Alger (Deshayes).

Cette espèce est voisine du genre *Krynickia* par son orifice pulmonaire très-postérieur, et surtout par son manteau, qui n'est adhérent qu'à sa partie postérieure. Toute la partie antérieure se relève jusqu'à l'orifice pulmonaire, et sert, lorsque l'animal se contracte, de capuchon sous lequel la tête s'abrite et disparaît.

LIMAX EREMIOPHILUS (1).

L. corpore gracili, elongato, cylindrico, postice carinato, rubro, luteolo ac cinereo-cærulescente subtus pallide luteolo-cinereo. Cauda elongata, carinata; — dorso rubro-luteolo; lateribus cinereo-cærulescentibus; — sulcis longitudinalibus; tentaculis cinereo-cærulescentibus; — clypeo elongato, granuloso, postice subbilobato, antice rotundato, pallide cinereo-cærulescente ac vinoso-luteolo præsertim ad pulmonarem aperturam.

Limace à corps grêle, allongé, cylindrique, terminé par une queue effilée, allongée et carénée. Dos orné d'une zone longitudinale d'un rouge jaunâtre. Flancs d'une teinte pâle d'un bleu cendré, passant d'une manière insensible, vers l'extrémité de la queue ou vers le bord du pied, en

(1) Spicil., pl. 1, f. 3-4.

diverses nuances beaucoup plus pâles, d'un cendré rougeâtre ou d'un jaune bleuâtre. Pied d'un jaune cendré peu foncé. — Sillons longitudinaux peu profonds, d'une couleur un peu plus accentuée. Tentacules d'un cendré bleuâtre. Cuirasse allongée, granuleuse, postérieurement échancrée, antérieurement arrondie, d'un brun bleuâtre et d'un jaune vineux, surtout vers son extrémité postérieure et son orifice pulmonaire.

Longueur de l'animal. 50 mill.

Longueur de l'animal contracté. . . 20 —

Habite les environs de Cherchell (Deshayes).

LIMAX RAYMONDIANUS (1).

L. corpore cylindrico, postice breviter carinato; — cauda acuta; dorso, aterrimo paululum vinoso, ad radicem pedis obscure evanescente; — sulcis longitudinalibus minutis, leviter reticulatis; pede pallide luteolo-cinereo. — Clypeo laevi vel leviter subgranuloso, oblongo, antice posticeque rotundato.

Limace de forme cylindrique, de taille ordinaire, brièvement carénée à sa partie postérieure; queue aiguë. Dos et flancs très-noirs, passant un peu à la nuance lie de vin, et finissant par s'évanouir vers le pied en une teinte grise, jaunâtre, sale. Rides petites, allongées et finement réticulées. Pied d'un jaune cendré, ainsi que le col, qui est pourtant d'un ton plus obscur. Tête et tentacules de même couleur que le dos. — Bouclier oblong, grand, antérieurement et postérieurement arrondi, lisse ou à peine finement chagriné, et d'un brun noir lie de vin.

Longueur de l'animal. 70-80 mill.

Longueur de l'animal contracté. . . 25-30 —

Habite aux environs d'Alger (Deshayes).

LIMAX GAGATES.

Limax gagates, *Draparnaud*, *Tabl. Moll.*, p. 100, 1801, —
et *Hist. moll.*, p. 122, pl. 9, fig. 1. 1805.

— — *Terver*, *Cat. Moll. terr. et fluv. etc.*..., nord
de l'Afrique, p. 9. (Janvier) 1839.

(1) *Spicil.*, pl. 2, f. 1-2, et pl. 13, f. 8, représentant une monstruosité.

- — *Rossmæssler*, in *Wagner*, *Reisen*, — Algier, t. II, p. 249. 1841.
 — — *Morelet*, *Cat. Moll. Algérie*, in *Journ. conch.*, t. IV, p. 280. 1853.

Inutile de donner la description de cette espèce si bien caractérisée dans les travaux de Draparnaud et de Férussac, etc... — Tous les conchyliologistes, du reste, tant soit peu versés dans la science malacologique la reconnaissent facilement à son corps entièrement caréné, et surtout à son bouclier divisé en deux, pour ainsi dire, par une petite zonule irrégulière.

En Algérie, cette Limace habite aux environs de Constantine (L. Raymond, — Brondel), de Tlemcen (Morelet), — d'Ain-el-haout (Dupotet).

LIMAX NYCTELIUS (1).

Limax n° 2, — *Forbes*, *Land and Freshw. Moll. of Algiers and Bougia*, in *Ann. nat. Hist. or. Mag.*, p. 251. (Décembre) 1838.

Limax agrestis (2), *Terver*, *Cat. Moll. terr. et fluv. du nord de l'Afrique*, p. 9, 1839.

— — *Rossmæssler*, in *Wagner*, *Reisen in Algier*, t. 2, p. 249. 1841.

— — *Morelet*, *Cat. Moll. terr. et fluv. de l'Algérie*, in *Journ. conch.*, t. IV, p. 280. 1853.

— — *Debeaux*, *Cat. Moll. Boghar*, in *Rec. Soc. agric. Agen*, t. 8, p. 320. 1857.

L. corpore mediocri, gracili, elongato, cylindrico, — postice breviter carinato; — dorso leviter reticulato, vinoso-fusco, ad radicem pedis pallidiore, ac in lateribus, duobus fasciis nigris, longitudinalibus, ornato; — pede obscure luteolo-fusco; — clypeo ovali, antice posticeque rotundato, vinoso, vel irregulariter pallide rubello, ac duabus fasciis nigrescentibus, munito.

Limace petite, grêle, allongée, cylindrique postérieurement, brièvement carénée. Corps à rides fines, légè-

(1) *Spicil.*, pl. 2, f. 3-4.

(2) Non *Limax agrestis* de *Linnaeus* et la plupart des auteurs.

ment réticulées, d'une teinte brunâtre lie de vin, passant, vers les abords du pied, en une nuance beaucoup moins foncée et plus pâle. Sur les flancs, de chaque côté, se trouvent deux bandes noires longitudinales. Pied d'un brun jaunâtre sale. Bouclier ovale, antérieurement et postérieurement arrondi, lie de vin, ou très-souvent irrégulièrement nuancé de tons rougeâtre pâle, surchargé de deux fascies noires à la partie postérieure; col et tête lie de vin. Grands tentacules allongés, très-épais, surmontés d'un point oculiforme très-foncé; — extrémité assez renflée. — Petits tentacules peu allongés, épais, d'un jaune cendré. Orifice respiratoire très-antérieur (ce qui est très-rare chez une Limace). Limacelle petite, oblongue, pellucide.

Longueur de l'animal en marche. . . 20-25 mill.

— — contracté. . . 10-12 —

Habite aux environs de Bougie et d'Alger, sur la colline de Budjaria (Forbes), de Tlemcen, Ain-el-haout — et Oran (Dupotet, Morelet), — d'Alger (Deshayes), de Constantine (L. Raymond, Brondel), de Boghar (Debeaux).

(La suite prochainement.)

DESCRIPTION de Coléoptères nouveaux d'Algérie,
par A. CHEVRÉLAT (1).

En livrant aujourd'hui au public entomologiste la première centurie de *Coléoptères d'Algérie*, qui a paru dans ce recueil, je ne saurais trop remercier MM. Brondel, Lejeune, Lethierry, Ott, Poupillier et Prophette, pour les envois qu'ils m'ont faits et pour les encouragements qu'ils m'ont adressés dans mon entreprise de faire connaître les nouvelles espèces de ce pays.

M. Poupillier, très-zélé et très-habile chasseur, avec qui je suis, depuis 1857, en correspondance suivie, me faisait part de tout ce qu'il découvrait, en y joignant par-

(1) Voir la *Rev. et Mag. de zoologie*, 1859, p. 298 à 304, 380 à 389; 1860, p. 75 à 82, 128 à 137, 208 à 212, 269, 302, 409, 448, 509; 1861, p. 118, 205, 264.

fois des notes, tant sur les époques d'apparition que sur les mœurs; il a donc droit ici à l'expression d'une reconnaissance toute particulière.

Il me reste à décrire beaucoup de Coléoptères intéressants de cette contrée; comme ils appartiennent à des familles que j'ai moins étudiées, j'ai encore besoin de quelques recherches avant de procéder à ce travail.

Ci-jointes sont deux listes se rapportant à la première centurie.

La première est établie d'après l'ordre de publication (avec rectification de la seconde dizaine).

La seconde, d'après la classification du catalogue de Schaum.

Il y aura lieu à opérer quelques changements nécessités par la création de genres nouvellement adoptés, savoir :

Le *Xyletinus pellitus*, n° 4 bis, 1859, page 389, fera partie du genre *Techa*, Aubé (*Ann. Soc. ent. de France*, 1^{er} trimestre, 1861).

Le *Xyletinus longipennis*, n° 22, 1860, page 75, doit rentrer parmi les *Metholcus*, J. Duv. (*Glanures*, 2^e cah., p. 142).

Les *Otiiorhynchus intersetosus*, *aquilus* et *furinus*, n^{os} 18, 38, 39, 1860, pages 80, 134 et 135, ayant les ongles comprimés à la base, devront constituer une nouvelle coupe générique, d'après ce que m'a écrit M. le docteur Stierlin.

Mon genre *Chærorhinus*, n° 58, 1860, p. 452, dont le nom avait déjà été employé, prendra celui de *Chærocephalus*.

Le *Cionus phyllireæ*, n° 20, 1860, page 388, est maintenant un *Stereonychus*, Suff.

Enfin le *Dryophthorus brevirostris*, n° 40, 1860, page 137, appartient au genre *Chærorhinus*, F^{re}.